

ACTIVITÉS LIÉES À LA NORMALISATION

«Une vision globale»

Raymond Frontard

Ancien Directeur général de l'AFNOR



Raymond Frontard

Historique

Au fil de ses 50 années d'existence, l'ISO a créé, en plus des comités techniques qui établissent des normes dans des domaines techniques spécifiques, une série de comités du Conseil chargés d'aborder des questions plus vastes de la normalisation. Qualifiés naguère d'«activités liées à la normalisation» dans un rapport au Conseil de l'ISO, ces comités sont, en 1997, au nombre de quatre : le COPOLCO (chargé de la politique en matière de consommation), le CASCO (qui étudie l'évaluation de la conformité), le DEVCO (chargé des questions liées aux pays en développement) et l'INFCO (qui, parmi d'autres sujets d'intérêt, supervise le réseau d'information ISONET). Ces comités, qui sont administrés au Secrétariat central à Genève, reflètent, de par leur existence même, certains thèmes essentiels dans le développement de la normalisation internationale au cours des 50 dernières années.

Raymond Frontard, entré en 1945 à l'Association française de normalisation, AFNOR, a pris sa retraite en 1977 en qualité de Directeur général de cette organisation. Il a siégé au Conseil de l'ISO pendant de nombreuses années et, dans l'entretien qu'il nous a accordé, déroule plusieurs fils de l'écheveau de l'histoire de l'ISO, des relations entre l'ISO et le CEN (le Comité européen de normalisation) aux événements et réflexions qui ont conduit à la création des comités du Conseil.

Raymond Frontard fait d'abord porter sa réflexion sur un comité technique de l'ISO qui englobait initialement deux thèmes, l'évaluation de la conformité et la politique en matière de consommation, qui n'ont cessé de prendre de l'ampleur au fil des ans. L'ISO/TC 73, dont il fut président, fut créé en 1949 sous le titre «Marques de conformité aux normes» et mit fin à ses activités en 1983 alors qu'il s'intitulait «Questions de consommation».

Les initiatives en évaluation de la conformité représentent la première descendance du TC 73, qui s'était développé à partir des travaux effectués pour mettre au point la marque NF en France et la marque BS en Grande-Bretagne. R. Frontard établit le lien avec les normes de la série ISO 9000 relatives au

management de la qualité et avec le comité CERTICO (créé en 1970 et remplacé par le CASCO en 1985).

Second rameau issu du TC 73, la politique en matière de consommation. Dans l'immédiat après-guerre, l'industrie était productrice, mais aussi principale utilisatrice des objets couverts par les normes de l'ISO. Toutefois, la normalisation internationale en vint à s'occuper de plus en plus de questions ayant directement trait au consommateur (par exemple les produits alimentaires, les matériels de sport et d'activités de plein air, les tailles des vêtements et des chaussures, l'étiquetage pour l'entretien des textiles). En 50 ans, divers organes ont été créés au sein de l'ISO afin que la normalisation contribue à répondre aux besoins du consommateur. Si l'ISO/TC 73 était le premier de ces organes, selon R. Frontard, « nous disposons de nombreux instruments possibles au sein de l'ISO ». En 1968, pour renforcer la coopération avec le mouvement des consommateurs, l'ISO et la CEI créèrent un Comité de directives de normalisation internationale pour les questions de consommation (ISCA). Ce forum permettait aux représentants des organisations de consommateurs de conseiller l'ISO et la CEI sur les priorités pour la normalisation internationale et d'examiner les progrès réalisés. Dix ans plus tard, en 1978, le comité du Conseil sur la politique en matière de consommation, le COPOLCO, voyait le jour.

Autre demande à laquelle l'ISO devait répondre, les besoins spécifiques des pays en développement se rapportant à la normalisation. À sa fondation, l'ISO était principalement un « Club européen », comme devait le dire Olle Sturen dans un discours de 1977. Toutefois, dans les années 1950 et 1960, de nouveaux comités membres de l'ISO provenant du monde en développement commencèrent d'affluer. Le premier jalon dans les tentatives de l'ISO de répondre à leurs besoins fut, en 1961, la création du DEVCO (sur la base d'un mémorandum de F. Hadass, Israël, soumis au Conseil de l'ISO). D'autres initiatives suivirent. En 1967, une conférence sur les pays en développement eut lieu à Moscou. En 1968, une nouvelle catégorie de « membre correspondant » permit aux pays en développement de jouer un rôle dans les travaux de l'ISO sans avoir à supporter les coûts d'une adhésion à part entière. En 1980, le Conseil de l'ISO (dont le nombre de membres est récemment passé à 18) adopta une résolution recommandant aux comités membres, « lorsqu'ils formulent leurs propositions de candidatures aux sièges du Conseil, ... de garder à l'esprit que six membres devraient être des comités membres de pays en développement ». Le DEVCO supervise aujourd'hui le programme ISO de formation et de soutien en normalisation pour les pays en développement, avec l'aide d'une équipe d'officiers de liaison régionaux.

En 1997, l'une des principales fonctions du comité pour les systèmes et services d'information (INFCO) est la supervision du réseau ISONET d'information sur les normes. L'INFCO tint sa première réunion en 1968 à Moscou et, l'année suivante, un groupe de travail sur l'« indexation » fut chargé de « ... proposer un système commun d'indexation et de recherche des recommandations, des normes et autres

documents de normalisation à l'usage du Centre d'information de l'ISO et des services de documentation des comités membres de l'ISO». Ce «système commun» devait devenir l'ISONET. Le concept ISONET originel était la création d'une base de données centralisée où les membres verseraient des informations concernant leurs propres documents techniques et normes nationales. Ce concept évolua en ce qu'Albert Tunis, alors Président du Conseil de direction de l'ISONET, décrit en 1989 comme une «fédération» de l'information sur les normes composée du Centre d'information de l'ISO, responsable des documents normatifs internationaux, et des services nationaux d'information sur les normes des comités membres de l'ISO, chargés des normes, règlements techniques et autres documents nationaux apparentés. Le «Code de la normalisation» de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), adopté en 1980, donna un élan supplémentaire à l'ISONET. En effet, les signataires du code s'obligeaient à fournir un point d'information national chargé de traiter de questions se rapportant à la fois aux normes et aux règlements techniques. En 1989, 26 membres nationaux de l'ISONET agissaient comme points d'information du GATT.

En ses qualités de membre fondateur du Conseil de direction de l'ISONET, d'ancien président du DEVCO, d'initiateur de l'ISO/TC 73, en raison aussi d'un engagement auprès de l'ISO qui remonte à la première Assemblée générale, R. Frontard est dans une position privilégiée pour nous donner une «vision globale» de ces développements.

«Une vision globale»

Nous sommes à Paris en 1949. LAFNOR m'a conféré l'honneur d'y organiser la première Assemblée générale de l'ISO, qui ouvre une séance publique inaugurale dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne : salle comble, le Président de la République Vincent Auriol, le Directeur général de l'UNESCO Jaime Torres-Bodet. Discours, puis traductions (consécutives naturellement : la simultanée est encore à inventer). L'anglais d'abord ; puis vient le russe... Le quoi ? Mais oui ! c'est bien du russe. Un frémissement de curiosité circule dans l'immense auditoire : les Martiens sont là...

Les jeunes qui nous entourent imaginent difficilement à quel point les peuples étaient loin de la vision mondialiste qui nous est maintenant familière. La Terre n'était pas encore cette planète vibrant tout entière à la moindre secousse survenant en sa partie la plus éloignée. C'était plutôt un archipel de planètes séparées par des années-lumière d'éloignement et de particularismes. Au cours des années qui suivent, les missions de normalisation me conduisent aux quatre points du monde : Argentine, Liban, Japon, Russie. Chaque fois, au retour, on me demande qui un article, qui une conférence.

À l'époque, l'ingénieur de normalisation était le spécialiste un peu bizarre d'une ingénierie étroite et sectorielle. On avait découpé pour lui, par tranches verticales, des «comités» pour les filetages, l'acier, le bâtiment, l'électricité... Mes amis me disaient volontiers : «Vous êtes donc ingénieur de normalisation. Passionnant! Mais qu'allez-vous faire, maintenant?» Or, j'avais l'intuition des possibilités grandissantes qui s'offraient à la normalisation. J'arrivai à l'AFNOR en 1945 avec, en plus de mon diplôme d'ingénieur, quelques grades universitaires de droit et d'économie politique pêchés dans les Facultés de Paris et de Toulouse. Par hasard ou par disposition naturelle, j'ai toujours été autant porté à adopter un point de vue global qu'à me spécialiser. C'est peut-être ce qui me rendit disponible pour suivre le mouvement qui s'amorçait : la normalisation était en train de prendre très vite les dimensions d'un fait mondial et universel, facteur majeur de la production et des échanges, élément des politiques nationales et professionnelles de qualité, de sécurité, d'environnement et de protection du consommateur.

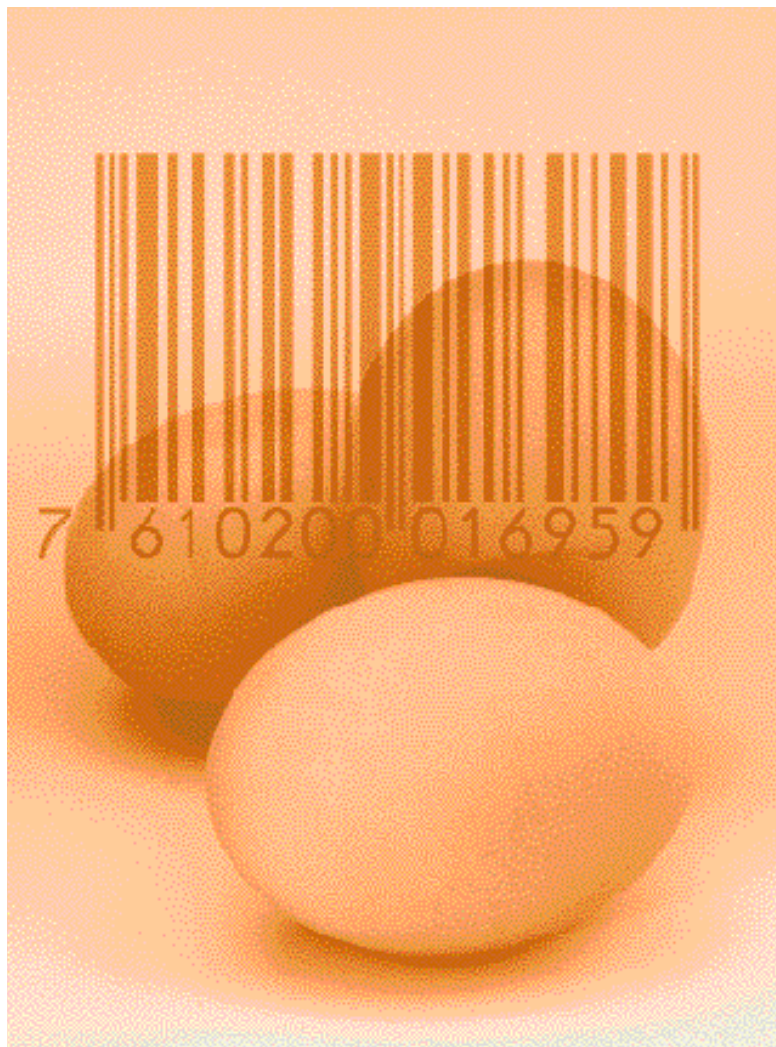
De 1945 à 1987, moitié à l'AFNOR, moitié au sein de l'ISO, de son Conseil et de ses comités, j'ai participé à toutes les facettes de ce jeu de touche-à-tout, plus horizontal que vertical. Je n'ai jamais cessé d'être fasciné par cette aventure.

Qualité et conformité aux normes

En 1949, je gérais depuis quatre ans la Marque nationale NF de conformité aux normes de l'AFNOR. J'en retire une certaine fierté, parce que le système, qui traitait de millions de produits, est assez important. J'en avais monté un à un tous les rouages et les premières estampilles apparaissaient aux vitrines des magasins. À la première Assemblée générale de l'ISO à Paris, j'intéressai les délégués à cette forme d'action de la normalisation et un comité «Marques de conformité aux normes» fut créé sous l'appellation ISO/TC 73.

On se réunit à Paris, à Stockholm, à Harrogate, à Helsinki, à Oslo. Le comité s'avéra vite à la fois très vivant et difficile à manier. Deux Recommandations virent le jour : principes de fonctionnement des marques de conformité aux normes ; étiquetage d'information. Puis vinrent les études sur l'adaptation des marques aux besoins des consommateurs, sur le rôle des normes dans les essais comparatifs.

Moitié tentées, moitié méfiantes, les organisations internationales de consommateurs se montrèrent des interlocuteurs difficiles. Il y avait de la résistance dans l'air. Les représentants des consommateurs affirmaient : «Vous nous proposez un système tout fait en déclarant que ce produit est bon pour les consommateurs. Nous aimerions pouvoir mesurer par nous-mêmes si le produit répond ou non à nos exigences.» Plusieurs grandes entreprises résistèrent également : «Nous sommes



Au fil de ses 50 années d'existence, l'ISO a créé des instances chargées de l'élaboration d'orientations politiques sur des sujets liés à la normalisation, comme les questions de consommation, l'aide aux pays en développement, l'évaluation de la conformité aux normes et les systèmes et services d'information.

assez grands pour prendre nos responsabilités en matière de qualité. Nous ne voulons ni du système de la BSI, ni de celui de l'AFNOR, ni d'un système ISO, quel qu'il soit.» On observait ainsi une curieuse alliance entre une grande entreprise et une organisation de consommateurs, prêchant que le loup était libre de dévorer le mouton et que le mouton était libre de se faire dévorer (bien entendu, j'exagère!) Il n'en demeure pas moins qu'il n'y avait aucun accord général sur les qualités, l'universalité et l'utilité de la certification par le biais de marques normalisées. Je tentai en 1964 de présenter à un Congrès international des consommateurs tenu à Oslo une délégation de l'ISO: malgré les efforts conjoints de la BSI, des comités membres nordiques et de l'AFNOR, appuyés par le Secrétariat central de l'ISO, l'accueil fut plutôt frais. Les problèmes étaient plus politiques que techniques.

Faisant partie de l'ISO, nous disposions de nombreux instruments possibles et nous décidâmes alors, avec Roy Binney, de saborder le comité ISO/TC 73 et de provoquer auprès du Conseil de l'ISO la création du CERTICO, ainsi que (je simplifie) du COPOLCO. Nous déclarâmes à l'ISO: «Après tout, l'initiative n'était pas mauvaise, mais insuffisante pour trouver une solution aux problèmes.» Nous avons appliqué faute de mieux la machinerie de comité technique à un problème pour lequel elle n'avait pas été conçue. Nous en étions venus à l'idée de créer deux tribunes pour le débat et l'analyse. Le CERTICO recherchait comment certifier la conformité à des exigences de qualité, et le COPOLCO étudiait comment organiser les choses d'un point de vue technique et politique afin que les consommateurs cessent de réagir négativement face aux travaux de normalisation. C'est ainsi que tout a évolué. L'expérience a montré que la formule était bonne.

Le CERTICO élargit ses travaux à tous les aspects de la certification, mais fut loin d'en rester là. Je crois avoir contribué à son rapprochement avec les organisations spécialistes du contrôle puis de la gestion de la qualité: AFCIQ en France, EOQC, ASQC, JUSE en Europe, aux États-Unis, au Japon. La certification de la qualité connut ensuite une nouvelle évolution. Une puissante école de pensée n'hésitait pas à déclarer: «Nous sommes enchantés qu'il existe des contrôleurs qualité dans le monde entier. Mais les entreprises, avant d'accepter d'être inspectées par les tiers, devraient pouvoir organiser leur propre approche aux problèmes de la qualité.» De la certification de la qualité, l'on passait à une nouvelle étape, le management de la qualité.

Tout cela a débouché sur les fameuses Normes ISO 9000 de 1988, où j'ai la faiblesse de reconnaître les petites-filles ou petites-nièces de mon vieil ISO/TC 73. Un problème n'est jamais résolu de façon définitive. Un problème rencontré dans les années 1940 continue plus ou moins de se poser dans les années 1990. J'ai tenté de montrer comment le comité technique TC 73 de l'ISO s'est développé à partir de la marque BS et de la marque NF, pour donner finalement les normes ISO 9000. Le même problème a pris différentes formes au fil des ans.

Le DEVCO

Parmi les pays qui se tournèrent vers l'ISO dès le début, je pense que l'Inde était le seul pays qui correspondait peu ou prou à la définition d'un pays «en développement». Toutefois, avec le temps, d'autres pays demandèrent à adhérer, en particulier à partir des années 1950-1960. Le moment vint où plusieurs pays en développement (ou se considérant comme tels) membres de l'ISO estimèrent que l'ISO telle qu'elle se présentait alors ne répondait pas entièrement à leurs problèmes. Ceux-ci étaient nombreux. Tout d'abord, même un pays comme l'Inde, par exemple, ne s'intéressait pas outre mesure aux questions des filetages, des éléments de fixation, etc. Ce pays avait en fait adopté les normes britanniques et son unique contribution à la normalisation était d'accepter les modifications successives des normes britanniques. Il préférait que l'ISO traitât de problèmes l'intéressant directement. Par exemple, la mesure du débit d'eau dans les canaux découverts est une question très importante pour l'Inde, qui doit distribuer l'eau et mesurer les volumes à facturer. Un comité sur la mesure du débit des fluides était donc beaucoup plus important pour ce pays que le sujet alors emblématique de l'ISO (l'ISO/TC 1 traitait des filetages).

La proposition de constituer à l'intention des pays en développement un comité spécial de l'ISO naquit, si j'ai bonne mémoire, d'une initiative conjointe des comités français, indien et israélien. Jean Birlé, de l'AFNOR, en reçut la présidence et je l'assistai constamment au niveau du secrétariat avant de lui succéder en 1965. Mais, dès 1960, je courais l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Amérique du Sud, l'Inde, organisant séminaires et symposiums, conviant à des stages de normalisation, à Paris ou à Bordeaux, des ingénieurs venus du monde entier (je continuai par la suite, à la demande notamment de l'ONUDI, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, et de l'ACCT, Agence de coopération culturelle et technique ; je leur «vendais» la normalisation et l'ISO, c'est pourquoi j'en parle ici).

Peut-on considérer le DEVCO comme une réussite de l'ISO? Il est difficile de qualifier de succès ce qui a été son premier geste: casser un rêve. Quelques fonctionnaires internationaux caressaient le projet de parachuter dans le tiers-monde des instituts de normalisation «clés en mains» – comme un émir fait installer une usine de dessalement d'eau de mer dans son île déserte (je n'ai pour ma part observé qu'un succès – l'île Maurice – encore ne doit-il rien au DEVCO et reste-t-il l'exception qui confirme la règle). Deux ou trois échecs se montrèrent irrémédiables, et le rêve fut abandonné. Le DEVCO dut s'inspirer de Winston Churchill promettant aux Anglais de la sueur et des larmes. Il fixa des repères, il traça des voies, mais promit des efforts, des dépenses, des obstacles et des déconvenues. Mais après tout, l'exemple de nos instituts «développés» n'est pas si décourageant: nous aussi avons peiné des dizaines d'années avant d'être pris en considération. Nous avons le droit de professer que la réalisation concrète prend du temps.

On peut chercher ailleurs une mesure de succès. C'est un fait que l'ISO a attiré autour d'elle une centaine de pays du tiers-monde, qui participent peu à ses réunions techniques mais cotisent assez régulièrement, envoient des délégués à ses Assemblées générales. J'avoue avoir été ému, lors des dernières Assemblées générales de Madrid, de Nice ou de Londres, de voir chaque fois venir spontanément à moi trois ou quatre participants heureux de se faire reconnaître comme « mes élèves » et de me présenter fièrement le rang de dirigeants auquel ils étaient parvenus au sein de leurs instituts. Si j'avais vingt ans de moins, et qu'on me proposât de nouveau la présidence du DEVCO, je répondrais « présent ».

L'ISO et le CEN : des années 1970 à l'accord de Vienne de 1991

J'ai été porté à la présidence du CEN en 1972 à un moment assez critique des relations entre le CEN et l'ISO. La vocation du CEN était encore incertaine. Ses intentions pouvaient paraître floues. Ses propres membres s'interrogeaient. Et surtout s'inquiétaient fortement les membres non européens de l'ISO. Le jour même de mon élection, je crus pouvoir présenter l'analyse que voici :



Nous sommes à Paris en 1949. L'AFNOR avait confié à Raymond Frontard l'organisation de la première Assemblée générale de l'ISO, inaugurée par une séance publique dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

- L'Europe est la mère de l'ISO. Nos instituts acquittent 43% de ses cotisations. Ils encadrent 80% de ses comités techniques. Ils sont techniquement actifs dans 100% de ses réunions de travail. Leurs votes n'y manquent évidemment pas de poids.
- Au CEN, nous consentons un budget seize fois moindre.
- Je pense que notre politique doit être en accord avec notre arithmétique, comme avec le rôle mondial auquel a droit notre sous-continent. C'est au sein de l'ISO que nous devons rechercher la substance des normes unifiées dont l'Europe a besoin.
- Quant aux travaux que nous confions au CEN, chacun devrait trouver sa justification dans une impossibilité d'aboutir autrement, ou une urgence assortie de chances réelles d'un aboutissement plus rapide, ou la nécessité d'une application concertée.

Après une vive discussion, notamment avec Nikolaus Ludwig, nous nous mîmes d'accord sur la formule adoptée en 1973. La norme du CEN ne serait ni une sorte de concurrente à la norme ISO ni un troisième niveau situé entre la norme ISO et les normes nationales. La normalisation européenne serait un système d'élaboration et de publication collectives de normes nationales sur un sujet donné, identiques dans leur contenu technique, émises en parallèle dans autant de langues qu'il apparaîtrait nécessaire, par une majorité qualifiée de membres du CEN.

D'aucuns, ce jour-là, trouvèrent ma position timorée. Moi-même, par la suite, constatant la montée en force du CEN, j'en vins à me demander si je n'avais pas péché par manque d'ambition. J'ai été assez soulagé, à vingt ans d'intervalle mais presque dans les mêmes termes, de trouver la même vision des choses dans l'Accord de Vienne conclu en 1991 entre le CEN et l'ISO.

On se demandera pourquoi je mentionne des faits qui semblent appartenir à l'histoire du CEN plutôt qu'à celle de l'ISO. En réalité, même à Bruxelles, j'ai toujours porté deux casquettes, celle du CEN et celle de l'ISO.

Du comité technique ISO/TC 46, Documentation, à l'ISONET

Lorsque l'AFNOR participa en 1949 à la constitution de l'ISO/TC 46, Documentation, je fus désigné pour en suivre les travaux, et même pour présider son sous-comité Reproduction documentaire. Je me trouvai heureux dans le merveilleux climat de ce comité, fait à la fois de professionnalisme et de culture. L'ISO/TC 46 a été ma première occasion de m'occuper d'activités normales de l'ISO

(plusieurs autres occasions se présentèrent par la suite, dont la plus significative a probablement été l'énorme TC 97, Traitement de l'information: on ne saurait être normalisateur sans savoir traiter d'un comité de normalisation!) Le TC 46 ouvrit également la voie d'un travail plus important et de plus grande portée.

À l'époque, l'on se hâtait aveuglément, dans le monde entier, d'élaborer des normes nationales. La collection des normes nationales françaises comportait de 2 000 à 3 000 normes, sans compter les milliers de projets en préparation. L'Allemagne en avait le double ou le triple, la Grande-Bretagne, le double. Tout le monde estimait que le minimum nécessaire à un pays développé pour répondre aux problèmes industriels était plus proche de 15 000 à 20 000 normes que de 2 000 normes, cela dans presque tous les pays. Même les pays plus petits comme le Danemark ou les pays en développement jugeaient nécessaire d'établir d'importantes collections de normes nationales.

En conséquence, quotidiennement, une masse de documents étaient produits, publiés, diffusés et traités par le système traditionnel de l'échange des documents. Au bout de quelques années, le centre de documentation de l'AFNOR expédiait chaque jour 30 «normes du mois» à 50 pays qui étaient censés les réceptionner, les classer, les organiser et les introduire dans leurs bibliothèques. Voyageant dans le monde entier, je constatais que le gaspillage de papier et d'argent était tout simplement horrifiant. Je découvris ce qu'une collection de normes françaises était devenue dans un très respectable institut d'Amérique du Sud! Les normes allemandes, américaines, indiennes, japonaises continuaient d'affluer et étaient toutes entassées avec grand soin, selon une chronologie approximative, dans une pièce qui leur était consacrée. Le système consistant à disperser les collections de normes nationales dans le monde entier toucha bientôt à l'impossible! Dans le même temps, il était plus que jamais indispensable, par exemple, d'avoir accès à la norme norvégienne pertinente pour construire une plate-forme en mer du Nord. Nous devons aussi reconnaître qu'en sus des normes proprement dites, préparées par nos instituts nationaux, par l'ISO et par son organisation sœur, la CEI, des règlements techniques et autres documents de référence à caractère normatif étaient émis par de nombreuses autres organisations. De 10 à 20% des questions posées à nos centres de documentation portaient sur les télécommunications, le Codex Alimentarius, etc. Pour toutes ces raisons, nous devons trouver une autre manière de procéder.

C'est au TC 46 aussi que j'ai fait «mes classes» pour concevoir, monter et faire fonctionner le Centre de documentation de l'AFNOR. De fil en aiguille, je me suis ainsi progressivement impliqué dans le mouvement de réflexion qui se manifestait au sein des membres dotés de pareils centres et du Secrétariat central de l'ISO, confrontés avec le problème mondial de la gestion documentaire. En accumulant des centaines de milliers – peut-être un million à l'heure actuelle – de publications dont chacune a, dans sa partie et son espace géographique, un poids technique et

économique exceptionnel pouvant à tout moment faire trébucher ici ou là quelque important marché, la normalisation est devenue un fait documentaire considérable. Au rythme actuel, il double tous les huit ans. Toute la documentation technique en est au même point. On dit qu'il y a aujourd'hui sur la Terre, vivant et publiant des mémoires, autant de chercheurs qu'il y en a eu depuis l'apparition de l'homme, et qu'il se publie tous les dix ans autant de documents techniques que depuis Gutenberg. Un processus d'autoétouffement par développement exponentiel est en route.

La «population» de documents relevant de la normalisation peut échapper à cette malédiction: elle est homogène, en ce sens qu'il y a une parenté de contenu et de forme entre ses constituants; elle est «finie» au sens mathématique du terme, et à accroissements finis, sans commune mesure avec la prolifération sauvage des mémoires de recherches, thèses, articles de revues. Il y a même des mécanismes d'élimination des documents obsolètes. Bref, la maîtrise documentaire de la collection mondiale des références normatives est à la portée d'un déploiement raisonnable de l'informatique. De là à l'idée d'organiser en «réseau» documentaire l'ensemble des émetteurs de normes, il n'y avait qu'un pas. L'idée intéressa l'UNESCO, et ISONET fut mis sur les rails en 1977: j'en acceptai bien volontiers la présidence, que je gardai trois ans.

Le principe de base de la réussite d'ISONET était facile à concevoir et à énoncer: quiconque a réuni quelque part la compétence, la peine et la responsabilité de publier une norme ou un document de nature normative «lourde», que ce soit dans un cadre national, régional, international et dans quelque langue que ce soit, devrait aussi prendre soin de l'accompagner d'éléments d'identification documentaire susceptibles d'être directement pris en compte au sein du Réseau ISONET. La réalisation de cet objectif poursuit aujourd'hui son chemin. Elle aura réussi son programme lorsque 90% des documents entrant dans sa sphère d'action – et 100% des documents importants pour le commerce international – seront accessibles par l'intermédiaire du Réseau. C'est plus facile à dire qu'à faire.

La fascination exercée par l'ISO

J'espère que la fascination exercée par l'ISO sur les personnes qui y participent ressortira bien de ces pages. De fait, j'ai eu la chance, durant toute ma vie professionnelle, de faire partie de ces rares privilégiés qui, arrivant à leur bureau le matin, peuvent dire: «Quelles tâches passionnantes m'attendent donc aujourd'hui?» Cela a été mon cas pendant quarante ans. Je ne saurais dire pourquoi (peut-on dire pourquoi l'on aime une femme?)

La fascination existe non seulement chez les personnes de mon degré d'ancienneté, mais aussi chez le représentant d'une petite industrie qui, construisant

par exemple un dispositif permettant d'agrandir les microcopies, a été admis à des réunions de l'ISO et y a joué un rôle. Je n'étais pas très bien vu au Conseil de l'ISO, parce que l'autosuffisance dont témoignaient les débats me gênait quelque peu. Je disais volontiers : «Vous savez, au Conseil de l'ISO, nous bavardons aimablement. L'ISO véritable, on la trouve au sein de tel ou tel groupe de travail qui, en ce moment même, tente de résoudre un problème difficile quelque part à Canberra ou à Oslo. Nous comptons beaucoup moins qu'eux ! Ce qu'ils disent maintenant trouvera sa place dans un document durable, alors que nos paroles disparaîtront dans les archives de l'ISO.»

J'ai eu la chance de pouvoir travailler sur les plans horizontal et vertical, tantôt adoptant une vision globale, tantôt étudiant un problème comme l'interchangeabilité des bobines, par exemple. J'estime que c'est bien ainsi : l'ISO était naguère composée, et le reste, de quelques 30000 personnes collaborant dans de petits groupes sur des questions précises. Ici ou là, il est question d'un millimètre, ou d'ajouter une dimension de largeur à une série de filetages. Cette étude a pu durer trois ans ou cinq minutes. Mais l'essentiel, c'est que l'on ait débattu, que l'on ait pris une décision qui prend place dans un document durable. C'est cela, l'ISO.

Mais l'ISO est bien plus encore, elle représente l'élément clé d'un système mondial de la normalisation. Elle est reconnue comme telle, parce qu'elle respecte la compétence et l'autonomie de tous les autres éléments du système, tout en prenant soin de ne pas perdre de vue les nécessaires synergies et compatibilités.